SUPPLÉMENT DE DIPLÔME (*)

Espagne

DÉSIGNATION DU DIPLÔME (langue d'origine: ES) TÉCNICO EN ESTÉTICA PERSONAL DECORATIVA

TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLÔME (français) TECHNICIEN D'ESTHÉTIQUE PERSONNELLE DÉCORATIVE

DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNEL

Compétence générale

Appliquer des soins esthétiques et des techniques d'esthétique personnelle décorative, conseiller le client dans son domaine de compétences, présenter et faire la promotion de produits, d'ustensiles et d'appareils utilisés en beauté. Administrer, gérer et organiser un salon de beauté.

Unités de compétence

- 1. Supprimer la pilosité par des procédures mécaniques ou la décolorer pour la camoufler
- 2. Appliquer des techniques d'esthétique à l'hygiène faciale et corporelle
- 3. Effectuer des maquillages adaptés au client et aux circonstances dans lesquelles il sera porté
- 4. Effectuer des traitements esthétiques spécifiques sur les mains et les pieds, appliquer des techniques de manucure, de pédicure, de sculpture et d'application de prothèse s d'ongles
- 5. Effectuer des opérations de vente de produits cosmétiques, d'ustensiles et d'appareils utilisés en beauté, et de prestation de services dans le domaine de l'esthétique personnelle
- 6. Assurer l'administration, la gestion et la commercialisation d'un e petite entreprise

EMPLOIS POUVANT ÈTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLÔME

Représentant de laboratoires et de firmes commerciales. Esthéticien. Maquilleur. Manucure. Poseur de prothèses d'ongles. Conseiller de beauté.

(*) Note explicative

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la tran sparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la comm unauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui -ci qu'elle estime non pertinente.

Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme	Identification de l'administration nationale ou régionale		
MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE	compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme		
(Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports)	(Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports)		
(Administration Générale de l'État)	(Administration Générale de l'État)		
	Organe compétent de la Communauté Autonome		
	(Administration Régionale)		
Niveau du diplôme au pays émetteur	Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir		
Formación Profesional de Grado Medio (CNED 33 F – Degré	le diplôme		
Moyen de Formation Professionnelle Spécifique et	Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les		
équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels :		
	qualification sur 10 (5 reçu)		
	Formation aux Centres de Travail: passable/insuffisant		
	Système d'évaluation continue		
Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation	Conventions internationales		
Baccalauréat et Cycles de Formation du degré supérieur de la			
même famille professionnelle ou d'une famille assimilée			
réglementairement établie			
Rasa lágala : Loi 1/1990 du 3 octobre. Loi Organique 5/2002 du 19 juin. Décret Royal 676/1993 du 7 mai. Décret Royal			

Base légale: Loi 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril

DÉCRET ROYAL nº 630/1995 du 21 avril (Journal Officiel de l'État BOE 22/09/95)

VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES

Type de formation professionnelle suivie	Pourcentage du	Durée
	programme formatif	Heures/semaines/mois/années
	total (%)	
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des	Durée totale de la	1400 heures
établissements de formation agréés, comprenant des modules de	formation jusqu'à	
formation à caractère théorique-pratique et la Formation aux	l'obtention du diplôme	
Centres de travail		
- Administration, gestion et commercialisation dans la petite		
entreprise.		
- Anatomie et physiologie humaines élémentaires		
- Cosmétologie appliquée à l'esthétique décorative		
- Épilation mécanique et techniques complémentaires		
- Sculpture d'ongles et esthétique des mains et des pieds		
- Formation dans un Centre de Travail		
- Formation et Orientation du Travail		
- Maquillage		
- Promotion et vente de produits et de services dans le domaine		
de l'esthétique personnelle		
- Techniques d'hygiène faciale et corporelle		
* *		

Conditions d'accès requises
Posséder le brevet de Diplômé en Enseignement Secondaire ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement.
Posséder le Certificat de l'examen d'accès.
Information supplémentaire
http://www.educacion.es